

Article 31 du Règlement

l'avant sans se préoccuper le moins du monde de ce qui est ressorti du processus d'évaluation environnementale.

Je demande au ministre et au gouvernement de réviser leur ligne de conduite.

* * *

SUDBURY, EN ONTARIO

Mme Diane Marleau (Sudbury): Monsieur le Président, le 20 mars, le *Ottawa Citizen* publiait un article signé par Jane Taber sur le programme d'activités de Kim Campbell. Il était précisé qu'elle assisterait en soirée à la cérémonie de remise des Juno, puis on ajoutait le commentaire suivant: «C'est plus agréable que de passer la soirée à courtiser des délégués éventuels dans une salle de la Légion canadienne, à Sudbury ou à North Bay.»

On peut en apprendre beaucoup et trouver beaucoup d'inspiration dans les locaux de la Légion. Les légionnaires sont des Canadiens exceptionnels qui s'intéressent à leur pays. Ceux d'entre nous qui n'ont pas combattu lors des grandes guerres ont beaucoup à apprendre à leur contact.

Quant à Sudbury, c'est un endroit extra où des gens sincères ont uni leurs efforts pour vaincre l'adversité. Le magazine *Chatelaine* a d'ailleurs classé Sudbury parmi les dix villes canadiennes où il est le plus agréable de vivre. Sudbury a mérité des éloges pour ses programmes environnementaux. Les gens de Sudbury se sont employés, avec succès, à diversifier l'économie de leur région.

La ville de Sudbury n'a pas de dette. D'autres ordres de gouvernement ne peuvent pas en dire autant! Nombreux sont ceux à qui l'expérience de Sudbury serait profitable. C'est un endroit merveilleux, fort intéressant à visiter et, plus encore, une ville où il fait bon vivre.

M. le Président: Le député d'un autre endroit merveilleux, Delta.

* * *

LE MOIS DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES DU FOIE

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de rappeler à la Chambre que le mois de mars a été désigné par la Fondation canadienne des maladies du foie comme le mois de la lutte contre les maladies du foie. J'ajouterai que j'avais l'intention de demander au député de Mississauga-Sud de lire cette déclaration.

Cette fondation est la première organisation du monde à se consacrer exclusivement à la recherche sur les maladies du foie et à la sensibilisation de la population à cette cause. Elle a pour objectif de réduire l'incidence et les conséquences de toutes les maladies du foie. Entre autres services, elle organise des groupes de soutien pour les victimes de ces maladies et leur famille.

Au cours du mois de mars, les groupes de bénévoles de la Fondation canadienne des maladies du foie vendront des marguerites et d'autres articles sur le même thème dans des kiosques qui seront installés partout au pays. Je suis sûr que vous souhaitez vous joindre à moi pour féliciter ces bénévoles qui font un merveilleux travail et souhaiter tout le succès possible à la fondation pendant ce mois de la lutte contre les maladies du foie.

* * *

LA YOUGOSLAVIE

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, les Canadiens sont horrifiés de voir les atrocités qu'on a commises dans l'ancienne Yougoslavie. Des dizaines de milliers de femmes ont été violées, torturées et tuées dans cette région déchirée par la guerre.

• (1410)

J'ai ici des pétitions signées par plus de 1 000 habitants de ma circonscription. Les pétitionnaires prient le gouvernement de faire pression sur l'ONU pour qu'elle fasse quelque chose. Aux dernières nouvelles, l'ONU n'avait pas encore pris de mesures efficaces.

Les délégués à une conférence pour un tribunal des crimes de guerre ont exprimé des doutes sur la volonté politique internationale de condamner les auteurs de ces crimes haineux.

Les Canadiens sont fiers de notre longue expérience du maintien de la paix qui est connue aux quatre coins du monde. Nous envoyons des troupes de maintien de la paix pour prévenir les atrocités que la guerre engendre inévitablement. Nous devons maintenant nous servir de cette expérience pour aider à résoudre les crimes de guerre à l'échelle internationale.

Je demande à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures de faire tout ce qui est en son pouvoir pour convaincre l'ONU de consacrer les fonds nécessaires aux enquêtes et procès qui s'imposent contre les criminels de guerre.

* * *

LA LOI SUR LES SYSTÈMES CORRECTIONNELS ET LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION

M. Doug Fee (Red Deer): Monsieur le Président, les modifications récentes apportées à la Loi sur les systèmes correctionnels et la mise en liberté sous condition avaient pour objectif de rendre plus sévères les critères d'admissibilité à la libération conditionnelle dans le cas des criminels violents. Cependant, des lacunes dans le régime de libération conditionnelle nous empêchent de protéger le public des récidivistes violents.